

FOYER VIEUX / Biblio 1968 ES obtenu



Bulletin Municipal **MONTATAIRE**



A LA MANIFESTATION DU 26 AVRIL A CREIL
POUR L'EMPLOI

JUIN 1968

La Maison du BOIS

CHARPENTES PRETAILLEES
CONTREPLAQUES
TOUTES TABLETTES
MOULURES
HUISSERIES
PORTES

CROISEES PREFABRIQUEES
QUINCAILLERIE DECORATIVE
PERSIENNES BOIS ET FER
VOLETS ROULANTS
PORTES ISOPLANES
TAPIS BALSAN

Dépositaire
G I M M

**TOUS BOIS
à la demande**

Dépositaire
G I M M

Place Albert Dugue

Tél. 455.30.89

Près de l'Eglise

PARKING

TRANSPORTS PUBLICS - VOYAGEURS
EXCURSIONS - NOCES
TRANSPORTS D'USINES

S. T. R. V.

4, Route de Crépy, 4 - SENLIS (Oise)

Téléphone : 38 et 709

LA GLACE DANS TOUTES SES APPLICATIONS

Installations de Magasins
Glaces Sécurité et Emaillées

MIROITERIE

G. ESCUDERO

Portes Clarté
Vitrages Isolants

Ateliers et Bureaux d'Etudes

89, Rue Jean-Jaurès

MONTATAIRE (Oise)

Téléphone : 455-07-94

Miroirs unis et décoratifs

ETUDE ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

Pour moi la Télévision

c'est **GRAMMONT**

G. QUENON, Agent

80, Rue Jean Jaurès - 7, Rue Mertian

MONTATAIRE - Tél. 455-13-35 Creil

Chez SERGE

RENDEZ-VOUS DES SPORTIFS
Les résultats sportifs complets du dimanche
Place du Marché - MONTATAIRE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

SIMON

MATERIAUX - BOIS - SANITAIRE - CHARBONS
PLANCHERS WEBO - AGGLOMERES - SABLE
— CIMENT - BETON PRET A L'EMPLOI —

73, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455-17-75 ou 11-34

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

DELANSOY-FIRON

MARBRERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455-14-88 - 455-12-01

Caveaux en ciment armé, pierres, briques, parpaings

Monuments au prix de fabrique

Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

LES CADEAUX qui simplifient la vie quotidienne

VOUS LES TROUVEREZ

A L'ARC EN CIEL

LE GRAND MAGASIN DE LA MÉNAGÈRE MODERNE

5, Place A. Génie - MONTATAIRE - Téléphone : 455.07.58

même Maison CREIL Place Carnot, Rue de la Martinique sur le Plateau

ROYER VIEUX / Biblio 1968 ES obtenu



BULLETIN MUNICIPAL

- 1968 -

MONTATAIRE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

RÉDACTION
DOCUMENTATION
DIFFUSION
MAIRIE DE MONTATAIRE

Supplément au "Travailleur de la région Creilloise"

Nouvelle Série
N° 8 - Juin 1968

Imprimerie Lafosse
80 - Abbeville

Directeur Publication :
H. BRUYÈRE

SOMMAIRE

	Pages
— Un Grand Mouvement	2
— La Municipalité aux côtés des Travailleurs en lutte	3
— Nous nous étions engagé... Voici ce que nous avons fait ..	4
— A mi-chemin... Faisons le point, par R. Trin, Maire	5
— Avec les Anciens, par L. Trefcon, Conseiller Municipal ..	6
— Qui disait qu'à Montataire on ne lisait pas ?	7
— Avant 1965...	8
— Aujourd'hui...	9
— Ce que nous voulons, par Pierre Legrand, Maire-Adjoint ..	10
— Résultat du concours de dessins d'enfants	11
— Centre Social et Ménager de Montataire	11
— Le logement, question cruciale	12
— Poursuivre la tâche commencée, par Michel Roger, Conseiller Municipal	13
— Classes de Neige	14
— Nous avons enfin notre C.E.S.. Une première victoire mais tout n'est pas réglé, par C. Boucher, Maire-Adjointe. ..	15
— Le Patronage Laïque	16
— Pourquoi un Service Municipal Jeunesse et Culture ? par J.-P. Jamay, Animateur Culturel	17
— Au service de la population nous continuerons, par Bas Irénée, Maire-Adjoint	18
— Nos réalisations et les impôts, par Barra Jean, Conseiller Municipal	19
— Ce qu'il nous reste à faire et les atteintes aux libertés communales, par R. Trin, Maire	20

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops - Jus de Fruits
Eaux Minérales

Roger DROUIN

3, Rue de Condé, 3 MONTATAIRE Tél. 455.07.13

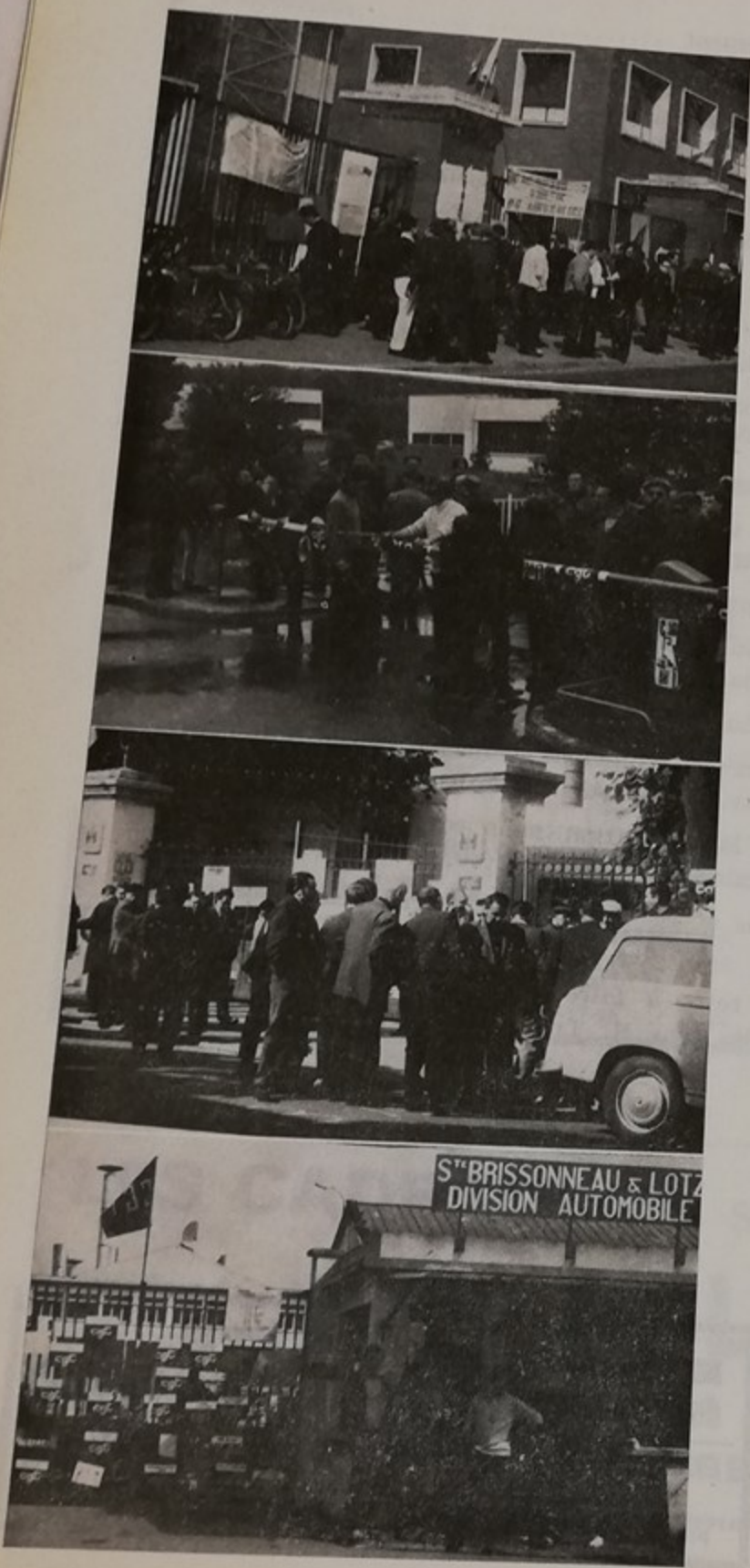
ETS GUILLUMMETTE
CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS BERLIET

COMPIÈGNE Tél. 440-07.00 CREIL Tél. 455-29.79

VENTES VÉHICULES NEUFS-OCCASIONS
PIÈCES D'ORIGINE BERLIET HUILES BERLIET

Notre Bulletin Municipal devait sortir en Mai dernier Mais il a été retardé du fait des Mouvements Sociaux

Nous nous en excusons auprès de la population et de nos fidèles annonceurs



Un grand Mouvement

Ces photos qui ont été prises en mai dernier à la porte d'Usinor - Saxby - Brrissonneau - I.H.F. - auraient pu l'être tout aussi bien chez Marinoni - Galvanor ou Astral.

Et, contrairement à ce que les hommes du gouvernement gaulliste et du grand patronat concernant de soi-disant commandos qui auraient entraîné les travailleurs, contre leur gré, c'est l'ensemble de la classe ouvrière qui était dans la grève pour manifester son mécontentement contre les conditions de salaires et de travail qui leur sont faites depuis des années.

Par son union et sa combativité, la classe ouvrière a obtenu des augmentations de salaires substantielles, dépassant parfois 50 anciens francs de l'heure et d'autres avantages sociaux.

Mais il faut dire que le gouvernement et le grand patronat essaient déjà de reprendre de la main gauche ce qu'ils ont été contraints de donner de la main droite, par l'augmentation des prix. Le pain, le lait et d'autres produits ont déjà subi des hausses et l'intention des gouvernants est de poursuivre ces augmentations.

Les travailleurs se doivent donc de faire face à ces nouvelles atteintes contre leur pouvoir d'achat.

Ils ont la possibilité, là aussi, d'être victorieux car les mouvements de mai dernier ont montré un renforcement très marqué de leur unité.

C'est tous ensemble qu'ils ont décidé la grève et c'est tous ensemble qu'ils ont décidé de la reprise.

Ce renforcement de l'unité ne trompe pas, c'est le gage de victoires futures.

La Municipalité.

La Municipalité aux côtés des Travailleurs en lutte

Durant la grève qui a duré 3 semaines, 4 semaines pour certains, la Municipalité a fait de son mieux pour aider les familles ouvrières en difficulté.

Cette aide s'est traduite par :

- 1.000 bons de 10,00 frs de marchandises.
- 1.000 bons de 1 kg de pain.
- 1.500 bons spéciaux pour les enfants de moins de 5 ans : lait, lait concentré et farine lactée.

De plus, la cantine scolaire a servi du Lundi 27 Mai au Vendredi 28 Juin, 10.180 repas gratuits aux enfants de grévistes.

Enfin, du 11 au 22 Juin, il a été servi gratuitement aux familles de grévistes près de 7.000 repas populaires qui consistaient en un plat de légumes et une ration de viande.

Autons que la Municipalité a ravitaillé en casse-croûte durant toute la durée de la lutte, les piquets de grève.

La Municipalité remercie les commerçants de Montataire qui l'ont aidée à réaliser ces repas populaires ; elle remercie également le personnel de la cantine qui s'est dépensé sans compter pour assurer à la fois la cantine et les repas populaires.

Ce n'est pas faire preuve de vantardise que de dire que Montataire est la localité qui a fait le plus de l'Oise pour aider les travailleurs en lutte.

Mais comment pourrait-il en être autrement dans une Municipalité composée dans sa totalité de travailleurs, en partie militants syndicaux, et dont la grosse majorité des électeurs se trouve dans la classe ouvrière.

Les travailleurs en grève ont eu conscience de cette aide de la Municipalité, puisque les ouvriers des deux entreprises qui sont rentrées les dernières - Usinor et Saxby - sont venus remettre à Robert TRIN, Maire, les drapeaux - rouge et tricolore - qui, pendant 4 semaines, ont flotté sur les bâtiments.

C'est avec plaisir que Robert TRIN a accepté ces deux emblèmes qui étaient dédiés par des travailleurs et des militants syndicaux de toutes tendances et qui maintenant sont apposés sur les murs d'un bureau.



Société Anonyme Coopérative
d' H. L. M.

de Compiègne et de la Région

31, Rue Hippolyte Bottier

COMPIÈGNE (Oise)

Tél. 440.08.14

VILLE de MONTATAIRE

Réalisation en 1968 et 1969 de 90 Pavillons en accession à la propriété de type IV, V et VI pièces principales.

Nous nous étions engagé...

(notre circulaire électorale)

1) Pour la défense des conditions de vie des masses laborieuses

Comme par le passé, nous continuerons à soutenir l'action des travailleurs pour l'amélioration de leurs salaires, de leurs conditions sociales et pour les revendications des Vieux Travailleurs.

Nous défendrons avec les allocataires les conquêtes sociales (Sécurité Sociale - Allocations Familiales) mises en péril par le gouvernement gaulliste.

Nous développerons le plein-emploi en favorisant l'implantation de nouvelles usines en accord avec les communes voisines.

LOGEMENTS :

Le logement reste notre grande préoccupation. C'est pourquoi nous avons mis sur pied la zone d'habitation qui doit répondre aux aspirations de l'agglomération. Notre objectif est d'y construire 4.500 LOGEMENTS dont 500 en accession à la propriété avec des loyers accessibles à tous. Ce vaste ensemble doit comprendre les aménagements sociaux, sportifs, culturels, salles de réunions et tout ce qui est nécessaire à la vie harmonieuse de ses habitants. Notre volonté est ainsi de satisfaire à tous les besoins des jeunes ménages et des mal-logés. (En cours).

Rénovation d'ilôts insalubres, révision du Plan d'urbanisme.

ŒUVRES SOCIALES ET D'ASSISTANCE :

Pour l'aide aux mères travailleuses, création de crèches, extension des activités du Centre Marcel-Cachin avec création d'une salle de cours pour l'accouchement sans douleur, installation d'une annexe de polyclinique au 1^{er} étage, construction d'un foyer pour les vieux.

BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Secours aux indigents, défense de leurs intérêts.

2) Enfance et Enseignement

— Construction d'un LYCEE DE SECOND DEGRE et d'une ECOLE MATERNELLE, avenue Anatole-France.

— Construction d'une CANTINE SCOLAIRE de 600 couverts.

— Achats de terrains pour CLASSES DE NEIGE et COLONIES DE VACANCES.

— Poursuite de la fourniture GRATUITE DE LIVRES SCOLAIRES jusqu'à 18 ans.

— Installation du CHAUFFAGE CENTRAL dans les groupes scolaires E. Lévillé - J. Jaurès - J. Macé.

— Extension des activités du patronage laïque par la création d'un CENTRE AERE.

3) Sports Loisirs et Culture

— Poursuite de l'action pour la mise en chantier de L'ENSEMBLE SPORTIF.

— Création d'un CENTRE CULTUREL et d'une BIBLIOTHEQUE.

— Aménagement d'un FOYER DE JEUNES.

4) Bâtiment

— Agrandissement du bureau de poste.

— Aménagement de l'Hôtel de Ville.

— Aménagement de 6 logements pour instituteurs célibataires.

ASSAINISSEMENT ET MODERNISATION DE LA VILLE :

— Poursuite des travaux du tout à l'égout et eaux pluviales.

— Suppression du « bras du Belier ».

— Assainissement du « fossé de Vittel ».

— Traitement des ordures ménagères (relève du district).

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

— Poursuite de la rénovation du réseau.

— Installation Cavée d'Angy et 2^e partie rue de Nogent.

EAU :

— Poursuite de l'installation de poteaux d'incendie.

— Bouclage sur la déviation.

— Pose de conduite Impasse Chevallier et Chemin Noir.

VOIRIE :

— Réfection rue Jean-Jaurès.

— Poursuite de l'aménagement des trottoirs.

— Réfection rue du Jeu d'Arc, place A.-Génie et Impasse du Gaz.

voici ce que nous avons fait...

Tout ce qui est souligné est réalisé ou en voie de l'être.

ENTREPRISE DE PEINTURE ET VITRERIE

B. CHAUVEAU

DROGUERIE - PAPIERS PEINTS - DÉCORS - LETTRES - BALATUM - TAPIFLEX - PEINTURE INDUSTRIELLE
16, Place Auguste Génie 60 - MONTATAIRE - Tél. 455-07-60



A MI-CHEMIN...

Nous sommes à mi-chemin.

Il y a 3 ans que vous nous avez élu à une très large majorité et dans trois ans de nouvelles élections municipales auront lieu.

Qu'avons-nous fait ?

Et bien, lisez ce bulletin, voyez ce que nous vous avons promis et ce que nous avons réalisé. En un mot, jugez nos paroles et nos actes.

Sans vouloir faire aucunement preuve de vantardise, disons que notre gestion est reconnue par tous comme très positive dans tous les domaines, qu'il s'agisse des œuvres sociales en faveur des vieux, de l'école, de la jeunesse, du logement que nous voudrions encore intensifier, de la voirie ou de l'assainissement, des sports et de la santé.

Dans tous ces domaines, nous poursuivons l'œuvre entreprise depuis plus de 20 ans par notre camarade Marcel COENE qui nous a quitté brutalement en Juin 1966.

C'est dans ce sens que nous continuerons de travailler malgré les difficultés, dans l'intérêt de notre population laborieuse.

Aujourd'hui, une grosse question préoccupe la Municipalité ouvrière de Montataire comme toute la population, c'est le chômage.

Des chômeurs sont inscrits à la Mairie au nombre de 51. Des jeunes gens et jeunes filles ne trouvent pas à se placer alors que souvent ils sont possesseurs de diplômes et notamment de C.A.P.

Quelle honte dans un régime qui se prétend d'ordre et de justice, de voir de pauvres vieux de plus de 60 ans qui vont chaque jour à l'usine alors que des jeunes de moins de 20 ans n'ont pas d'emploi. Qu'attend-on pour accorder dans l'immédiat la retraite à 60 ans, ce qui permettrait de libérer nombre d'emplois !

La menace de fermeture de la CIMA (I.H.F.) se fait de plus en plus sentir sur les 600 ouvriers, employés et techniciens de cette entreprise.

La fermeture de la CIMA serait un drame dans plusieurs centaines de foyers ouvriers de notre localité. Elle aurait inévitablement des répercussions sur le commerce local, ce serait finalement la vie économique de Montataire qui s'en ressentirait.

C'est pourquoi la municipalité a été dans les tous premiers à s'opposer à cette fermeture que rien ne justifie.

Notre Municipalité continuera à jouer un rôle important dans cette bataille pour l'emploi.

Ce n'est pas seulement son rôle, c'est son devoir. Une Municipalité ouvrière se doit de défendre en premier lieu l'emploi qui est le gagne-pain de chaque travailleur, comme elle se doit de les aider quand ils défendent leurs justes revendications comme ce fut le cas en Mai et Juin dernier.

Pour défendre et faire évoluer la prospérité de Montataire, c'est toute la population qui est aux côtés de sa Municipalité ouvrière.

R. TRIN,
Maire de Montataire,

...FAISONS LE POINT

Avant 1965...



L'ancien magasin L'Egalitaire que les Montatairiens ont bien connu

...et aujourd'hui



transformé en Foyer des Vieux et en Bibliothèque



Le Foyer des Vieux

Avec les Anciens

C'est à la fin de 1963 que la Société Coopérative « L'Egalitaire » cessait complètement son activité et procédait à la liquidation de ses biens.

Après estimation des domaines et discussion amiable avec le liquidateur, la Municipalité acheta l'ensemble des biens.

Aussitôt, un projet fut déposé à la Préfecture pour notre Foyer des Vieux et la bibliothèque. Il en coûta 17 millions d'anciens francs.

Aujourd'hui, le foyer fonctionne parfaitement et à la satisfaction de tous.

Il est doté d'une cuisine pour la confection de boissons non alcoolisées qui sont servies à nos braves vieux et vieilles.

Il y a tables de jeux, chaises, fauteuils, postes de radio et de télévision et une hôtesse se tient à la disposition des utilisateurs chaque jour et durant toutes les heures d'ouverture.

Nous estimons que nos anciens ont bien droit, après toute une vie de labeur à ce foyer où ils peuvent se rencontrer, discuter et se distraire à leur aise.

Et, bientôt à côté du foyer, nous aménagerons la cour en jardin d'agrément, ainsi les anciens pourront indifféremment se promener, profiter du soleil ou se reposer.

La Commission d'Aide Sociale du Conseil Municipal vient de décider la construction d'un service de travailleuses à domicile pour les vieux.

De quoi s'agit-il ?

Quand parmi les plus déshérités, qu'il s'agisse d'un ménage, d'un veuf ou d'une veuve, il y aura impossibilité ou difficultés pour faire les travaux ménagers, la Municipalité prendra à sa charge entièrement, des travailleuses familiales qu'elle enverra à domicile faire ce travail.

Encore une question qui ne figurait pas à notre programme, mais que nous avons jugée nécessaire d'instituer pour le plus grand bien de nos vieux.

Et puis, puisque nous sommes sur les anciens, disons que 200 d'entre eux ont été reçus par la Municipalité d'Orly et ont visité l'aérogare. Une belle journée offerte par notre Municipalité aux anciens. Le jeudi 20 Juin 1968 est une date dont ils se rappelleront.

L. TREFCON,
Conseiller Municipal.

Nous rappelons que le Foyer des Vieux est ouvert à tous les anciens, hommes et femmes, chaque jour, sauf le dimanche, de 13 h. 30 à 18 heures.

ES obtenu

Qui disait

qu'à Montataire

on ne lisait pas ?

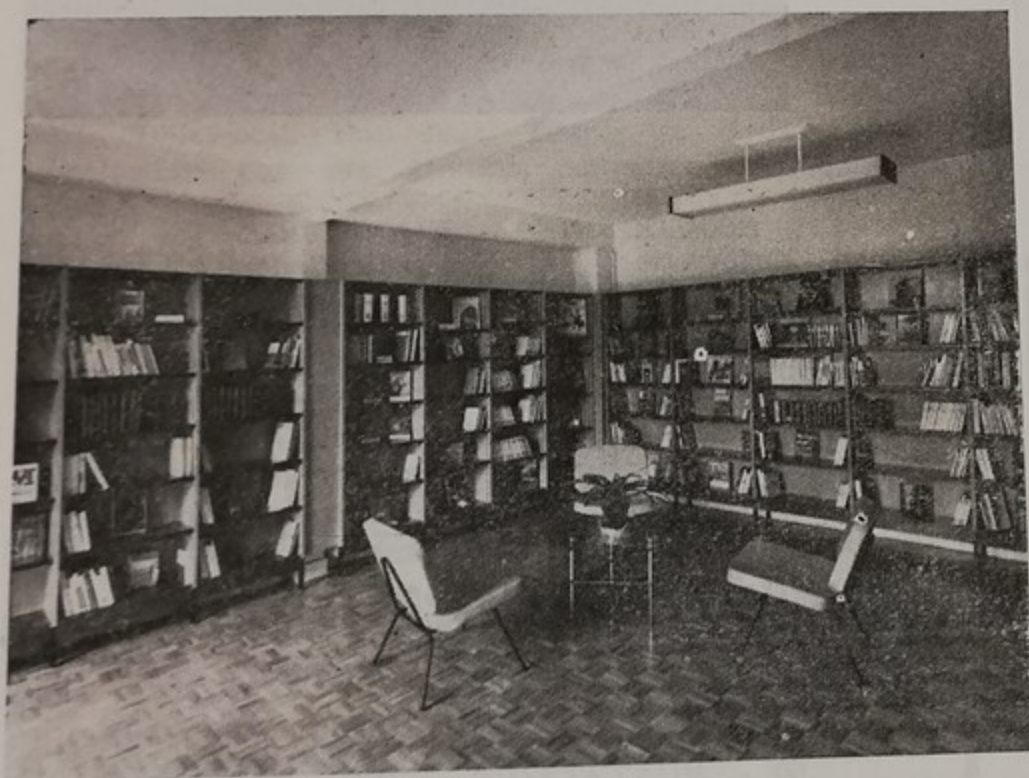
Nombre de lecteurs adultes : 751.

Nombre de livres pour adultes : 3.782.

Nombre de lecteurs bibliothèque enfantine : 909.

Nombre de livres pour enfants : 1.635.

En plus de ces ouvrages qui sont la propriété de la Bibliothèque il y a les livres empruntés au bibliobus de l'Oise.



La magnifique salle de lecture de la Bibliothèque P. Eluard

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE - CARRELAGE
BETON ARME - PLATRERIE et de TRANSPORTS

LECHOPIED FRÈRES

27, rue Désiré-Véret - 60 - NOGENT-SUR-OISE
Tél. 455-27-85

MAZOUT - CHARBONS

en tous genres

Cuves avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, rue des Ecoles — MONTATAIRE — Tél. 455.11.32

FOURNITURES INDUSTRIELLES ET AUTOMOBILES

E^{TS} F. GRUBIS

COMPIÈGNE

18, Rue des Lombards
Tél. 940.19.46-19.47

CREIL

12 bis, Rue H. Pauquet
Tél. 455.00.06

La
Bibliothèque
Paul ELUARD
est ouverte

Mardi	14 à 19 heures
Mercredi	15 à 18 heures
Jeudi	9 à 12 h. et 14 à 19 heures
Vendredi	15 à 18 heures
Samedi	9 à 12 h. et 14 à 17 heures

ÉQUIPEMENT ET ORGANISATION DE BUREAUX

MACHINES A ÉCRIRE

MACHINES A CALCULER

CIRCULAIRES

PAPETERIE

CREIL BUREAU

LEBLOND (fils)

12, Avenue Henri-Bergson - 60 - CREIL - Tél. 455.26.81

VENTE neuf et occasion

RÉPARATION

ENTRETIEN

FOURNITURES

LOCATION

Avant 1965...

C'est en 1959 que fut déposé pour la première fois, un projet d'ensemble sportif. Celui-ci revu et corrigé avec notamment en priorité une grande salle pour entraînements et compétitions fut redéposé le 13 Mai 1961. Examiné par le Délégué Général du Ministre de la Construction, il passa avec avis favorable, le 8 Novembre 1963, devant la commission des esquisses. Les travaux auraient alors dû commencer.

Malheureusement, Monsieur l'ancien Préfet Pontal par une lettre du 22 Novembre 1963, nous annonçait qu'il saisissait du projet Monsieur le Président du District Creillois qui devenait alors maître d'œuvre. De nouvelles et nombreuses démarches durent être entreprises par le district pour le démarrage des travaux, l'année 64 s'écoula et rien ne bougeait.

C'est alors que le 9 Novembre 64, répondant à notre appel, plus de 300 personnes, parmi lesquelles on remarquait les représentants des Conseils Municipaux des communes voisines, des sociétés sportives locales, des enfants des écoles et diverses associations patriotiques et politiques, se rassemblèrent sur l'emplacement de notre futur groupe sportif et y déposèrent symboliquement la « première pierre ».

Devant cette manifestation populaire d'indignation et de mécontentement, notre projet fut ressorti du quelconque tiroir où il sommeillait, pour lui donner suite.

Le frein important qui retardait tant nos travaux était sans aucun doute, l'octroi de subventions gouvernementales à une municipalité ouvrière ; mais enfin, le 24 Mars 1968 (10 ans après), nous pouvions inaugurer notre salle omnisports qui porte le nom de celui qui fut à l'origine de ce projet et auquel il contribua sans compter : « Marcel COENE ».

La
première
pierre



HORLOGERIE — BIJOUTERIE
Orfèvrerie — Articles pour Cadeaux

MAILLARD

Technicien Horloger Diplômé

65, Rue Jean Jaurès - MONTATAIRE

Tél. : 455-11-88 Creil

Plomberie - Sanitaire - Fumisterie - Chauffage

Entreprise DESSAINT Charles

108-110, Rue Jean Jaurès - Tél. 455-07-99

(60) MONTATAIRE

MONTATAIRE-OPTIC

OPTIQUE MÉDICALE

47, Rue de la République, 47

60 - MONTATAIRE — Tél. 455-22-24

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

EXPLOITATION · GÉRANCE · ENTRETIEN DES SERVICES DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE ET D'AISSAINISSEMENT

Direction Régionale : 24, Rue de Gouvieux, **CHANTILLY** - Tél. 400

Depuis 1877

IDAIRIBIEIR - RIEVAUX

HORLOGER - JOAILLIER

Téléphone : 455-01-81

Place Carnot — **CREIL**

...AUJOURD'HUI



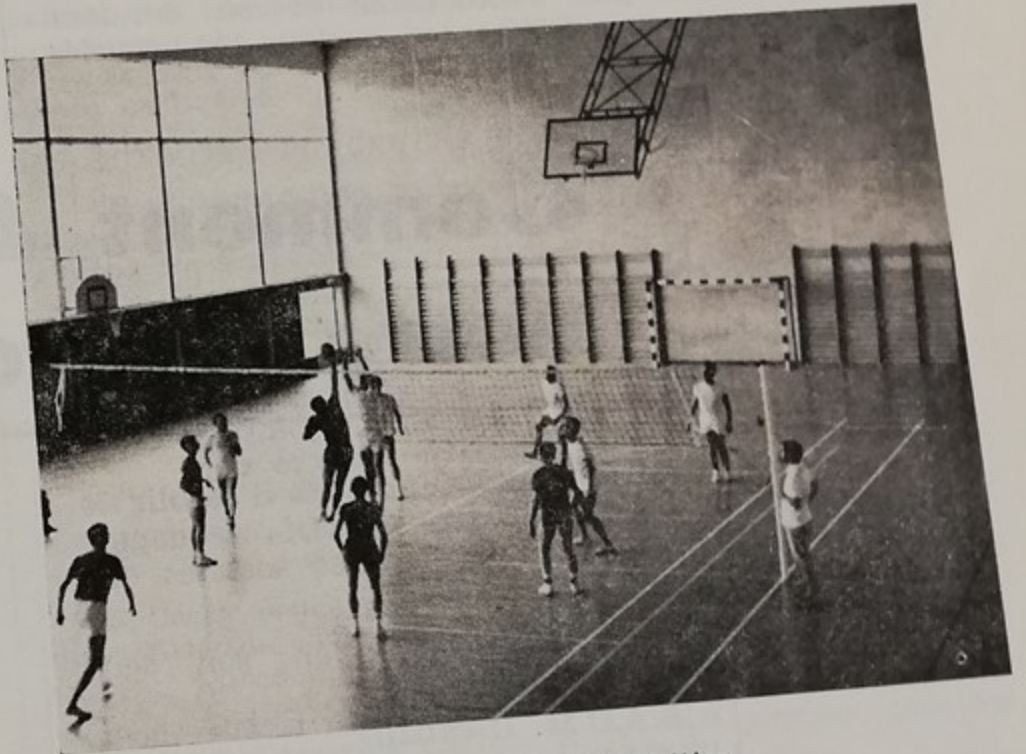
Dans notre Centre des Sports Marcel COENE on trouve une grande salle de 40 mètres de longueur sur 20 de large, permettant l'entraînement et les compétitions sportives dans les disciplines comme le Basketball, Volley-ball, Hand-ball, Tennis et Gymnastique, surplombée par des gradins pouvant accueillir 200 personnes assises.

Le rez-de-chaussée comprend en outre de part et d'autre de l'entrée principale, 2 vestiaires avec douches et sanitaires attenants ainsi que 2 autres vestiaires aménagés sous les gradins. Sous les promenoirs situés de chaque côté des tribunes ont été installés, à gauche, la chaufferie, à droite, le local du Directeur de la Salle. Deux pièces pour arbitres ou professeurs viennent terminer l'ensemble des installations.


L'étage supérieur comprend sur ses ailes, deux salles. L'une réservée pour la pratique du Judo, l'autre pour la Gymnastique correctrice et d'entretien ainsi que le Ping-pong. De chaque côté de l'escalier central, le public trouvera les parties sanitaires indispensables et les accès aux gradins.

En fait, le Centre Marcel COENE pourra recevoir sportifs et spectateurs dans de bonnes conditions.

Un Directeur, responsable de ce groupe omni-sports aura la charge de veiller à la bonne utilisation des locaux et à l'ouverture des vestiaires et salles nécessaires aux diverses sociétés utilisatrices.



Pendant une compétition

CITROEN  **PANHARD**

BASSOT et BONVILLAIN s. a.

Concessionnaire : 61, Rue Gambetta — CREIL (60)
Téléphone : 455-12-62 - 455-05-24

Parmi les Entreprises qui ont participé à la Construction et à l'équipement de cette magnifique réalisation conçue par :

J. LETU : architecte ;

BRUYÈRE : gros œuvre ;

M. MARC : charpente en fer ;

COCHU : carrelage et revêtements ;

PENNETIER : menuiserie ;

MARCHAND SPORTS : équipement sportif de la salle.

Ce que nous Voulons

Lorsque notre Municipalité examina et projeta la réalisation d'un ensemble sportif, des raisons impérieuses l'incitèrent.

Les Sociétés sportives locales renforçaient leurs effectifs d'une façon permanente, tant en qualité qu'en quantité, mais cette évolution ne correspondait pas encore aux possibilités nouvelles dues à l'accroissement et au développement de notre ville. En effet, la Jeunesse augmentait de plus en plus et nous constatons que nos sociétés n'observaient quand même pas le même rythme ascensionnel, pourquoi ?

La réponse à cette question guida le Conseil Municipal !

A part l'Union Cycliste Montatairienne, non saturée et pouvant recevoir de nouveaux adeptes, qu'avions-nous à offrir à nos jeunes : un stade exigu ne permettant pas l'athlétisme et où devaient évoluer en 8 équipes différentes, quelque 100 licenciés

au football. Puis, plus rien pas même un local décent pour nos gymnastes.

Il nous fallait donc créer pour faire face aux besoins nouveaux. C'est ainsi que le 31 Mars dernier, nous pouvions offrir à notre jeunesse locale, cette salle des sports.

Ce Centre sportif doit permettre à tous nos jeunes de s'épanouir pleinement par la pratique du sport, par la culture physique en harmonie avec la culture morale, indispensable à tout sport de compétition.

Ce que nous voulons à travers cette salle, c'est soutenir, encourager et provoquer tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et développer la pratique de l'éducation physique et des sports. C'est dans ce but que nous avons créé l'Office Municipal des Sports, qui gère maintenant notre Centre Marcel COENE.

Comment fonctionne notre salle des sports

La première tâche de cet Office fut d'établir le planning d'utilisation du Centre Sportif car depuis l'ouverture de la salle, de nombreuses sociétés ont été créées.

Actuellement l'O.M.S. regroupe en son sein 12 Sociétés sportives :

- Le S.A.C.M. (football)
- L'U.C.M. (cyclisme)
- Le Tennis
- Le Ping-pong
- Le Basket-ball (Marinoni)
- Le Basket-ball (Usinor)
- Le Hand-ball
- Le Volley-ball
- L'Espérance Municipale
- Les Martins Pêcheurs
- La Compagnie d'Arc
- Le Judo-Club Municipal.

Cet Office Municipal des Sports est dirigé par un Bureau comprenant les Représentants municipaux et des Représentants de Sociétés sportives.

Il se compose ainsi :

Président : M. Trin, maire.

Vice-Présidents : M. Gransagne Louis (Gymnastique) ; M. Van Londersele Jean (Cyclisme).

Secrétaire : M. Delannoy Jean (Hand-ball).

Trésorier : M. Lavielle Lucien (S.A.C.M.).

Membres : MM. Legrand, Adjoint ; Bara J., Conseiller Municipal ; Roger M., Conseiller Municipal ; Therry R., Conseiller Municipal ; Delamarie Robert (Tennis) ; Gabriels André (Basket Marinoni) ; Dauriac Bernard (Ecoles publiques).

Les renseignements, en ce qui concerne les divers sports représentés par l'O.M.S. peuvent être fournis en Mairie où une permanence est assurée chaque samedi matin ou par les différents responsables sus-nommés parmi lesquels nous ajouterons pour le judo Madame Erisset Christianne, Secrétaire du Judo-Club.

Notre salle est actuellement régulièrement fréquentée et citons pour exemple quelques chiffres :

- La gymnastique est en progression.
- Le Tennis nouvellement créé, compte à ce jour 105 adhérents.
- Le Judo-Club qui vient tout juste d'ouvrir ses portes, enregistre à ce jour, 72 licenciés.

Ceci est encourageant et prouve, s'il en est besoin, que la Municipalité avait vu juste mais il reste beaucoup à faire et notamment la poursuite des travaux pour l'obtention de la totalité de l'ensemble sportif, notre salle n'en étant qu'un maillon !

Pierre LEGRAND,
Maire-Adjoint.

Parpaings
Plancher Kaiser
Menuiserie - Charpente bois
Serrurerie - Charpente métallique
Travaux publics - Terrassements
Transports - Ferrailage
Peinture - Vitrierie
Couverture - Plomberie

SOCIÉTÉ ANONYME

ANDRÉ COCHU

Place Carnot - CHAMBLY (Oise)
Téléphone 600 à 603
UNE ENTREPRISE MODERNE
A VOTRE SERVICE

SUCCURSALE DES FORGES DE STRASBOURG

STRAFOR-PICARDIE

équipe et organise

le Bureau - Mobilier - Rayonnages - Classement - Sièges

Siège : 13, Rue Desgroux, **BEAUVAIS** - Tél. 445.1707

Agence : 3, Rue de la 2^{me} D. B., **AMIENS** - Tél. 91-73-71

Résultats du Concours

de Dessins d'Enfants

sur le thème de la pièce " LA CLEF DES TEMPS "

Nous tenons d'abord à signaler que plus de 500 dessins nous ont été remis par les divers Groupes Scolaires de Montataire.

Nous remercions donc très chaleureusement les Directeurs et Instituteurs qui ont permis un tel succès.

Voici maintenant les résultats des 25 meilleurs dessins qui ne sont pas classés par ordre de mérite, mais par école, car tous sont de valeur sensiblement égale :

Ecole Joliot Curie Garçons :

Berrier Bernard, C.M. 1 ; Dupont J.-M., C.E. 2 ; Faucon Jean-Luc, C.M. 2 ; Leclerc Dominique, C.M. 2 ; Mandheron Didier, C.M. 2 ; Barra Jean-Christophe, C.M. 1 ; Cousin Pascal, C.M. 1 ; Taib James, C.M. 1 ; Artigas Manuel, C.M. 1 ; Dubois Jean-Marie, C.M. 1 ; Boucher Gilles, C.M. 1 ; Kohut Jérôme, C.M. 1 ; Schmitt Daniel, C.M. 1 ; Ricaud Philippe, C.M. 1 ; Menecier Patrice, Regroupement ; Mieze Robert, Regroupement.

Ecole Joliot Curie Filles :

N° 217 (sans nom), C.E. 1.

Ecole Jean Jaurès :

Charpentier Annie, C.M. 1 ; Sbriziak Marianne ; Estiq Isabelle, C.M. 1 ; Brebant Claudine, C.M. 1 ; Szot Véronique, C.E. 2 ; Peter Fabienne, C.M. 1.

Ecole Edmond Lévillé :

Crinon Daniel, C.E. 1 ; Gérard, n° B 17, C.M. 1.

Centre Social et Ménager de Montataire



Une belle réalisation à l'actif de la C.A.F.O. et de la Municipalité qui l'a aidée

LE CENTRE COMPREND :

- Trois salles de cours (cuisine, salle de repas, couture) pouvant être transformées en grande salle de réunions ou de projections.
- Et deux bureaux pour permanences sociales ou permanences ménagères.

LES ACTIVITES DU CENTRE COMPRENNENT :

- Les permanences sociales tenues par une Assistante Sociale. (Une information paraîtra dans la presse pour fixer le début des activités).
- Les permanences ménagères tenues par une monitrice d'Enseignement Ménager, destinées à fournir tous renseignements théoriques ou pratiques d'Ordre Ménager.
- Les réunions pour les Mères de Famille comprenant :
 - des informations collectives (Alimentation, budget, choix et achat des appareils ménagers, entretien des des nouveaux textiles...)
 - des exercices pratiques (couture, raccommodage rapide, puériculture, démonstration de cuisine...)
- Cours pour les Jeunes Filles comprenant les activités citées ci-dessus, mais adaptées à leurs âges (jeunes filles d'âge scolaire, jeunes filles ayant terminé leur scolarité).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Centre, Parc Marchel Cachin, 2, rue A. Desnosse, tous les jeudis, de 9 h. à 12 h.

Marchand-Sports

fabrique et installe l'équipement sportif pour
GYMNASES

STADES

PISCINES

ainsi que tout le matériel pour les Aires de Jeux
pour Enfants

Qualification professionnelle F.I.F.A.S. n° 64.106
Catégorie G.P.J.S.

23, rue de Constantinople - PARIS 8^e

LE LOGEMENT, QUESTION CRUCIALE :

Quelques Nouvelles des Travaux de la 1^{re} Tranche de la Z. H.

Pour le locatif

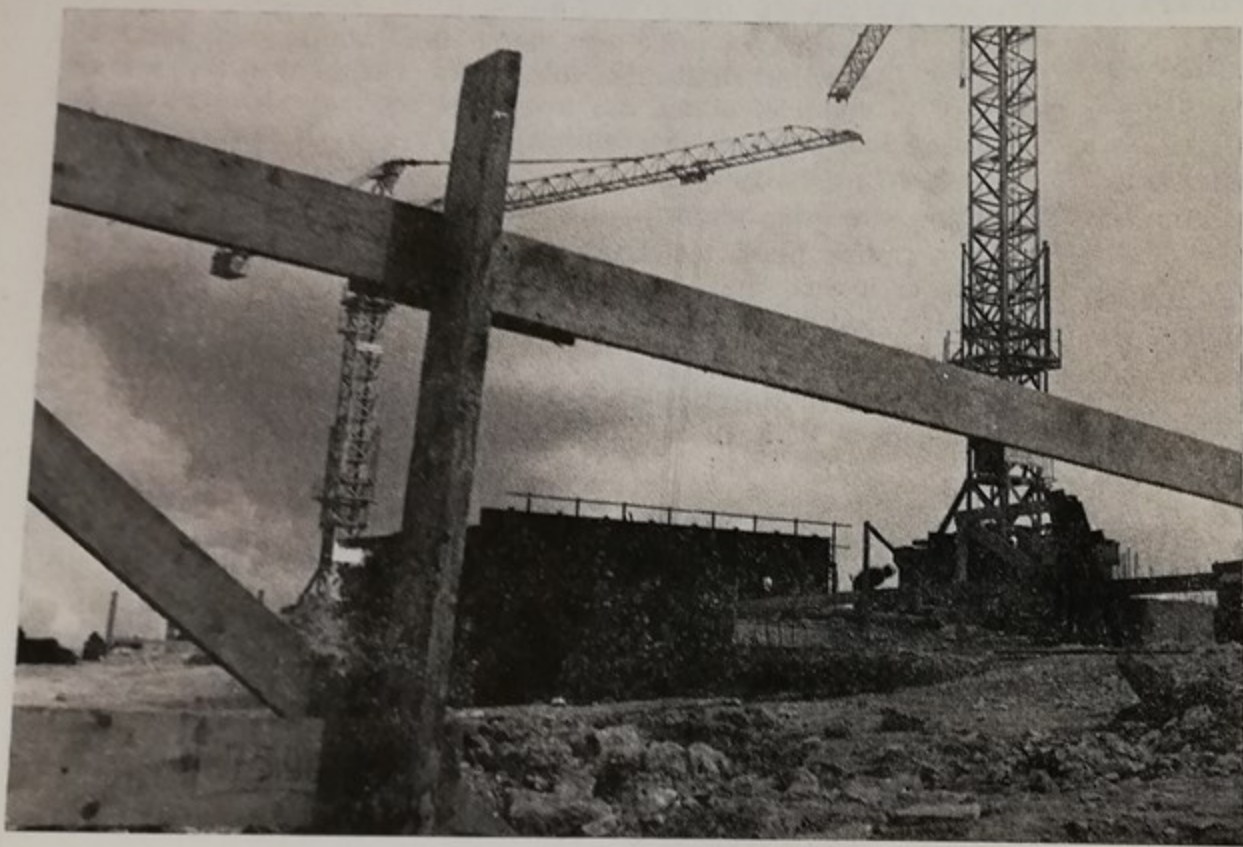
526 Logements H.L.M. réalisés par l'Office H.L.M. de Creil-Montataire aux Martinets. Les aménagements principaux sont réalisés ou en cours : routes, réseaux d'eaux usées et pluviales. Les réseaux pour l'eau, le gaz, l'électricité, l'éclairage public, voies d'accès, parkings, espaces verts et aires de jeux seront effectués au fur et à mesure des besoins.

Le paysage est maintenant hérissé de grandes rues. La tour de 74 logements commence à se voir du bas de la ville. Les fondations de quelques immeubles sont en cours. Dans quelques mois, nous allons voir sortir de terre plusieurs immeubles car les moyens importants employés permettent la construction à un niveau étendu. Ce groupe de logements comprendra une cité commerciale secondaire, nécessaire à ce quartier qui va grouper 4.000 personnes environ.

Une centrale de chauffage sera également réalisée par l'Office H.L.M., alimentant tous les logements neufs et progressivement tous les anciens logements H.L.M.



La tour continue. Le gros œuvre sera bientôt terminé



*Les bâtiments commencent à sortir de terre
Bientôt 500 logements*

Pour l'accession à la Propriété

Une centaine de pavillons en accession à la propriété seront construits entre la rue de la Cavée d'Angy et le Jeu d'Arc. C'est à la société coopérative d'H.L.M. de Compiègne qu'a été confié ce programme. Après bien des contacts et des études, c'est le projet de cet organisme qui a paru le mieux correspondre aux désirs des candidats constructeurs et celui dont les prix sont les plus intéressants. Les travaux devraient débuter à l'automne prochain. (Voir modèle page 3).

Un projet de 280 Logements sur le terrain compris entre les rues Victor Hugo, Ginisti et l'Avenue Guy Moquet est également à l'étude.

PÉPINIÈRES DE VILLERS-ST-PAUL
J. LOISELEUR & Fils

Téléphone : 455-08-01

PÉPINIERISTES PAYSAGISTES

ÉTUDES ET EXPERTISES

ZONE D'HABITATION

Poursuivre la tâche commencée

Il n'est pas inutile de rappeler que l'avant-projet de zone d'habitation de Montataire fut déposé voilà 8 années (le 19 Mai 1960). Jugé favorablement par tous les spécialistes, il dut franchir de nombreux obstacles, mis sur son chemin par les représentants du pouvoir. Une fois approuvé, il fut découpé en tranche, ce qui amène des charges financières plus élevées et mal équilibrées en même temps qu'une incertitude pour les réalisations futures et notamment l'équipement.

Pendant ce temps, le pouvoir encouragea la construction privée notamment à Creil et à Nogent. Ce qui n'a résolu en rien la crise du logement dont souffrent les familles ouvrières et les jeunes ménages. Les prix de loyers de ces logements étant inaccessibles pour la plupart.

La politique de logement des Elus de Montataire a été d'accorder la priorité au logement social, notamment au H.L.M. et à l'accession à la propriété dans des conditions supportables. Par contre, le pouvoir actuel s'est efforcé de faire perdre aux H.L.M. leur caractère social. Et l'on assiste à des situations dramatiques où des familles mal-logées (parfois depuis de nombreuses années) refusent le logement H.L.M. accordé enfin parce que le loyer est trop élevé. Car depuis 10 ans, les prix des loyers ont pratiquement doublé alors que les salaires n'ont guère augmenté et que s'y ajoute l'incertitude de l'emploi.

Alliant à leur politique de logement un urbanisme social et démocratique, les Elus de Montataires ont prévu dans la zone d'habitation des équipements permettant de rendre agréable et harmonieuse la vie dans ce « grand ensemble », relié étroitement à la ville actuelle. Malheureusement dans la réalité, là encore la politique du pouvoir n'est guère favorable à ce genre de chose. Si la construction de 800 logements, dans le cadre du V^e plan, a été obtenue, il n'en est pas de même de ce qui les complète. Car aucun crédit n'est prévu dans ce V^e plan pour la construction d'une maison de jeunes, d'une crèche ou halte pour enfants, de centre social, pourtant ces équipements font partie de la première tranche de la zone d'habitation.

Quels enseignements peut-on tirer d'une telle situation ?

Tout d'abord que l'opiniâtreté du Conseil Municipal et de la population est nécessaire et permet d'obtenir des résultats, comme cette première tranche de 800 logements. Et cela doit encourager les efforts pour poursuivre la tâche commencée.

Pour les équipements : groupes scolaires, maison de jeunes, crèche, centre social, ces efforts doivent être plus importants. Et la participation des Parents d'élèves, des jeunes, des mères et de tous ceux intéressés par ces projets est une nécessité pour obtenir les crédits.

De tout cela, la Municipalité se propose de discuter avec la population.

Mais l'enseignement principal à tirer de cette situation c'est que la politique sociale du logement reste à faire. D'ailleurs, le premier ministre lui-même a constaté la faillite de la politique du logement de son gouvernement. Pourtant, rien n'a été fait jusqu'à maintenant pour en changer. Il est vrai que le pouvoir actuel n'est guère favorable à une politique sociale, que ce soit pour le logement ou pour le reste.

Pourtant, les députés communistes ont déposé un projet de loi permettant la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 H.L.M. Projet de loi proposant des mesures pour les réaliser : création d'une caisse nationale autonome H.L.M., gérée démocratiquement, bénéficiant d'une cotisation patronale (2 et 3 % sur les salaires pour les grosses entreprises), d'un impôt sur les grosses fortunes, d'emprunts et des crédits de la Caisse des Dépôts et des Caisses d'Épargne. Les prêts accordés aux H.L.M. seraient d'une durée de 60 ans à 1 % d'intérêts, ce qui permettrait des prix de loyer abordables aux familles ayant des revenus modestes. Et aussi l'industrialisation de la construction afin d'obtenir une meilleure qualité (notamment l'insonorisation) et des surfaces habitables plus grandes.

C'est pourquoi il devient évident pour beaucoup de Français que cette politique sociale du logement ne pourra être réalisée qu'avec un pouvoir vraiment démocratique.

Michel ROGER,
Conseiller Municipal.

Nous avons notre CES - Une première

26 AVRIL 1968

Nouvelle manifestation
pour notre C.E.T.

réclamé depuis 9 ans



La Maternelle
de l'École P. Langevin



Il en faut une rapidement aux Martinets

CLASSES DE NEIGE



Cette année 57 filles et 29 garçons sont allés en classe de neige.

Malgré l'augmentation des prix, la Municipalité a maintenu la participation familiale à 200 francs par enfant.

A titre indicatif, voici ce qu'il est demandé aux familles dans diverses localités du département :

CLERMONT	280,00
COMPIEGNE	250,00
CREIL	308,00
CREPY	280,00
LIANCOURT	280,00
ST-LEU D'ESSERENT	150,00
A NOGENT, il n'y a pas de classe de neige.	

La Municipalité a acheté une propriété de 10.000 m² à Samoens qui a coûté 20 millions d'anciens francs.

L'objectif est d'abord d'y installer les classes de neige, mais aussi une colonie de vacances et peut-être même à Pâques un camp d'adolescents.

Et pourquoi pas, on pourrait bien, dans les périodes creuses, emmener nos vieux passer quelques semaines à la montagne...

VICTOIRE - CES obtenu

toire, mais tout n'est pas réglé . . .

Comme nous l'avons écrit dans le précédent Bulletin Municipal, Montataire a enfin obtenu un C.E.S. et c'est une GRANDE VICTOIRE, due aux multiples démarches de la Municipalité et des Parents d'Elèves, en particulier à la magnifique grève scolaire qui, à l'appel de l'Association des Parents d'Elèves du Primaire de Montataire, a été suivie à 98 %.

Mais tous les problèmes n'en sont pas pour autant résolus.

Il est impératif, dans l'intérêt des enfants de Montataire, que le C.E.S. ouvre à la rentrée et dans de bonnes conditions. Or, les travaux n'en sont qu'au tout début.

IL NOUS FAUDRA DONC ÊTRE TRÈS VIGILANTS !

D'autre part, les trois C.E.S. attribués au District de la Région creilloise ont chacun UN STATUT DIFFÉRENT :

— Celui de Nogent est nationalisé. L'Etat prend à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement.

— Celui de Montataire, comme celui de Creil, est municipal. Le personnel de service et d'entretien reste à notre charge.

Une telle discrimination est d'autant plus inadmissible que le C.E.S. de Nogent et celui de Montataire sont issus tout deux d'un MÊME C.E.S. : le C.E.S. Nogent-Montataire, qui lui est NATIONALISÉ.

IL FAUT DONC EXIGER LA NATIONALISATION DE NOTRE C.E.S.

Après de multiples actions, nous avons enfin obtenu la création de quatre classes maternelles aux Martinets. C'est un premier succès.

Pour mettre fin à une situation intolérable pour les familles, il faut maintenant OBTENIR QU'ELLES OUVRENT RAPIDEMENT.

Mais nous ne pouvons nous contenter de ce résultats. 526 appartements et une centaine de pavillons sont prévus d'ici 1970. Les quatre classes vont être insuffisantes dès 1969 et il n'y a toujours pas de classes primaires.

IL FAUT DONC RÉCLAMER LA CRÉATION DE CLASSES PRIMAIRES ET DE NOUVELLES CLASSES MATERNELLES que

justifie amplement le grand nombre d'enfants scolarisés et dont l'absence se ferait cruellement sentir dans un avenir très proche.

Reste un troisième gros problème : la création d'un Collège d'enseignement technique à Montataire.

Cette revendication de la Municipalité et des Parents d'Elèves, soutenue par le Comité local d'Action laïque, date déjà de 9 ans. D'ailleurs la manifestation du 20 Avril, à l'occasion de la pose symbolique de la première pierre démontre la volonté de la population, d'obtenir ce C.E.T.

Pour qu'elle soit enfin entendue des pouvoirs publics, IL NOUS FAUT POURSUIVRE ET DÉVELOPPER L'ACTION.

Pour que nos efforts soient couronnés de succès, il nous faut l'appui des habitants de Montataire. C'est pourquoi nous vous demandons de participer à toutes les actions qui vont être entreprises, à l'appel de la Municipalité, des Parents d'Elèves, du Comité local d'Action Laïque.

Et de façon plus générale, nous vous demandons d'assurer la défense de l'Ecole Publique que le gouvernement entend mettre au service exclusif des grands monopoles, barrant la route des études aux enfants des travailleurs par des mesuriers de sélection rigoureuse.

Pour combattre cette conception anti-démocratique, notre Parti a réalisé un projet de réforme de l'enseignement, soumis à toutes les forces de gauche. Il y préconise notamment :

— que la priorité soit accordée à l'Enseignement et que lui soient attribués des crédits de l'ordre de 6 % du revenu national, c'est-à-dire le quart du budget de l'Etat ;

— que tous les enfants aient des chances égales ;

— que l'école soit une école de culture et dispense un enseignement de qualité, moderne et démocratique.

Mais ce n'est pas sous le régime gaulliste qu'un tel programme risque de voir le jour. C'est pourquoi il est nécessaire de lutter pour un gouvernement démocratique, seul capable de donner à l'école la vraie place qu'elle devrait avoir, à notre époque, dans notre pays.

C. BOUCHER,
Maire-Adjointe.

Pourquoi un Service Municipal

Le Patronage

Laique

Un élément de base du Service Municipal Jeunesse et Culture ?

Cette année, le patronage laïque connaît une fréquentation qui, jusqu'ici, n'avait jamais été atteinte : près de 700 enfants de Montataire y sont inscrits à ce jour, pour les mois de Juillet et Août.

Inutile de dire que ce chiffre n'est pas le résultat du hasard : c'est avant tout le dynamisme des moniteurs et de leur direction, ainsi que l'aide importante que leur apporte la Municipalité, qui peuvent permettre un tel succès.

Et c'est dans ce cadre que vient d'être prise une nouvelle initiative qui enthousiasmera les jeunes adolescents, en même temps qu'elle leur permettra de disposer d'une forme originale de vacances : des sorties de trois ou quatre jours à la campagne ou à la mer, vont être organisées pour les jeunes de 14-15 ans. Camping, natation, plein-air, voilà qui a de quoi ravir notre jeunesse !

Et nous ne nous en tiendrons pas là : dès Juillet 1969, de grandes sorties dans les pays étrangers, et dans les stations balnéaires françaises, sont prévues sous la direction du Service Municipal Jeunesse et Culture.

Donc une affaire à suivre...

Le Service Municipal Jeunesse et Culture

Le Service Municipal Jeunesse et Culture informe les jeunes de Montataire que des stages d'initiation à la photo, au cinéma, à la céramique et d'une manière générale à toutes les techniques artistiques et culturelles, sont organisés par diverses Fédérations d'Education Populaire.

Ceux d'entre les jeunes qui, dès septembre, seraient intéressés par de tels stages, sont priés de se faire connaître auprès de l'animateur culturel, en Mairie de Montataire.



Plusieurs dizaines d'enfants suivent déjà les cours de danse qui ont lieu chaque jeudi de 10 à 12 heures



En attendant la construction d'une véritable Maison de Jeunes qui fait vraiment défaut à notre ville 4 classes préfabriquées qui étaient au groupe P. Langevin vont être remontées près de la Cité des Martinets



Quelle joie de jouer dans l'herbe au patro

al

de la Jeunesse et de la Culture

En Octobre 1968, la Ville de Montataire sera riche d'un nouveau Service Municipal destiné uniquement aux Jeunes et aux questions culturelles.

Pourquoi cette création, et en quoi consistera ce Service Municipal Jeunesse et Culture ?

La Culture et les loisirs des Jeunes font partie des préoccupations permanentes de la Municipalité. C'est la raison pour laquelle divers Services Culturels Municipaux, tels que école de danse, école de dessin pour enfants, cours municipaux de solfège, bibliothèque, discothèque, sont déjà en place depuis passablement de temps. Ces services, dont certains sont plus spécialement réservés aux Jeunes, prennent chaque jour de l'extension, et augmentent en nombre.

Aussi est-il nécessaire aujourd'hui de les regrouper sous la direction d'un seul Service Municipal qui coordonnera leurs activités et s'occupera de l'organisation administrative de chacun d'entre eux.

Toutefois, ceci n'est qu'un des aspects de ce service dont le rôle essentiel sera de créer des relations étroites entre la population - Jeunes ou adultes - de Montataire et la Municipalité, afin que cette dernière connaisse mieux les besoins de chacun en matière de culture et de loisirs.

Comment pensons-nous y parvenir ?

Eh bien, tout d'abord en organisant ce Service de telle sorte qu'il touche les diverses catégories d'âge de la population.

Pour les Jeunes, par exemple, quatre classes préfabriquées vont être aménagées dès Octobre en Foyer de Jeunes, et ce jusqu'à ce que nous puissions construire une véritable Maison des Jeunes et de la Culture, laquelle est d'ailleurs prévue pour 1969. Ce Foyer qui sera donc installé provi-

soirement près de la Cité des Martinets, aura pour mission de regrouper et d'organiser toutes les activités de loisirs de la Jeunesse.

Pour les adultes, des cours du soir à deux niveaux sont prévus, afin que les immigrés, d'une part, puissent apprendre à lire et à écrire notre langue, et que, d'autre part, les personnes qui veulent entrer dans un Centre de Formation Professionnelle pour adulte, puissent le faire dans les meilleures conditions grâce à ces cours.

Restent ensuite les divers Services Culturels Municipaux ouverts à tous : Bibliothèque, Discothèque, Expositions, Ecole de Chant, etc...

Ce Service Municipal Jeunesse et Culture se propose, par ailleurs, d'organiser des spectacles de jazz, de danse, de théâtre et des sorties à diverses manifestations culturelles et de loisir.

Voici donc l'éventail de nos activités présentes et futures ainsi déployé. Il est vaste et demandera de nombreux efforts de notre part pour le mener à bien. C'est la raison pour laquelle un animateur culturel permanent a été mis à la tête de ce Service Municipal Jeunesse et Culture. Animateur que chacun pourra venir consulter, dès Octobre, dans un local spécialement aménagé dans le parc de la Bibliothèque et dont le but sera de tenir la population informée en permanence sur les diverses manifestations culturelles et de loisirs de notre ville et des Municipalités environnantes, ainsi que sur les différents emplois ou débouchés que les Jeunes pourront trouver dans la région.

Rendez-vous donc au mois d'Octobre...

J.-P. JAMAY,
Animateur Culturel.



POUR VOS CHAUSSURES
une bonne adresse
B. BOUTHEMY
125, Rue Jean-Jaurès 60 - MONTATAIRE - Tél. 455-09-85

— TOUTES LES ASSURANCES —
GILBERT GRISON
AGENT GÉNÉRAL
13, Rue Henri-Joret à MONTATAIRE - T. 455-05-76 Creil

Au service de la population : nous continuerons

ECLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public est pratiquement réalisée.

La rue de Nogent qui mène au C.E.S. Montataire-Nogent et qui n'était pas comprise dans la rénovation a été équipée par extension avec la régie de Montataire.

L'avenue Anatole France a été aménagée en éclairage public pour la construction du C.E.S.

EAUX

Tous les poteaux d'incendie sont mis en place sauf évidemment où le diamètre de la canalisation principale ne permet pas un débit suffisant ; ceux-ci seront mis en place au fur et à mesure des possibilités techniques.

Le bouclage de la déviation est réalisé.

L'adduction d'eau, Impasse Chevalier et Chemin Noir, est maintenant en service.

INCENDIE

Nous avons doté notre compagnie de Sapeurs-Pompiers d'un premier secours rendu nécessaire par la vétusté de la Jeep qui, malgré son maintien en état de service ne correspond plus aux besoins, en fonction de l'extension que prend notre commune.

L'achat d'une pompe aspirante, en cas d'inondation des caves à la suite d'orages, a été rendu nécessaire. Elle est utilisée, en même temps, pour réaliser des travaux divers lorsque ceux-ci doivent être exécutés sous le niveau constant des eaux.

TOUT A L'ÉGOUT

Les travaux de tout à l'égout et évacuation des eaux pluviales ont permis la suppression du bras du bélier. Celui-ci sera comblé progressivement et les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent se trouveront supprimées.

Le nettoyage du Fossé de Vittel, exécuté en accord avec les propriétaires riverains ainsi que des travaux de première urgence ont été effectués, ce qui permettra d'attendre la canalisation de ce fossé qui devrait intervenir avec la route industrielle.



Dans un site agréable on peut maintenant attendre son car à l'abri



L'ancien château Balzac qui a été rénové et qui loge :
Bureau d'Aide Sociale - le Centre P.M.I. - la Polyclinique

La Place Auguste Génie, rue Louis Blanc prolongée, rue Louis Blanc, rue Mertian et l'Avenue de la Libération ont été canalisées en réseau d'eaux usées et pluviales.

Il reste à réaliser, sur la 3^e tranche, pour les eaux usées et pluviales, l'avenue Guy Moquet, la rue André Ginisti, la rue Victor Hugo, la rue des Ecoles, la rue Hérouart Rodier, la rue Voltaire, la rue Jean Jaurès, l'Impasse du Gaz.

Nous avons déjà porté à l'étude, la 4^e tranche qui comportera la rue Henri Vieilliard et rue des Déportés.

BATIMENTS COMMUNAUX

Le ravalement de l'Hôtel de Ville a été réalisé et des aménagements importants ont été apportés à l'intérieur. L'accueil dans les bureaux de l'Etat civil, dans le Cabinet du Maire et des Adjointes, ainsi que dans les différents services est plus agréable pour nos Administrés.

Un magasin pour entreposer le matériel a été construit ainsi qu'un bâtiment pour la prise de travail de nos employés communaux.

L'acquisition de trois véhicules - pelleuse, 1^{er} secours et balayeuse - nous ont obligé à construire des garages pour les recevoir, notamment un bâtiment à ossature métallique, entièrement bordé avec plaques en dur-alinox. Une nouvelle extension est prévue cette année.

VOIRIE

Les vieux Montatairiens doivent reconnaître honnêtement l'effort très important de notre Municipalité dans ce domaine.

Nous poursuivons par tranches successives, la réfection des trottoirs. Certes, le programme est long, mais nous allons persévérer dans ce sens.

Les réfections de la rue du Jeu d'Arc, de l'Impasse du Gaz, du Chemin Noir, sont réalisées.

Les travaux de la Sente du Dieu de Pitié vont être exécutés avec prévision d'un parking de 20 places, en corrélation avec l'Office d'H.L.M.

Nous avons, au titre voirie, procédé à l'acquisition d'une sableuse à projection basse, afin de rendre pendant la période d'hiver, la circulation moins dangereuse.

Afin d'assurer la propreté des caniveaux, nous avons décidé l'achat d'une balayeuse qui permet un nettoyage plus rapide des rues ; de ce fait, les cantonniers qui étaient occupés à ces travaux, seront ainsi libérés. Les besoins en main-d'œuvre dans une ville en expansion comme la nôtre, sont toujours plus importants.

Un chargeur international à pneus équipé d'une pelle-rétro dont l'acquisition remonte à Avril 1966 est utilisé à des travaux importants qui obligeraient un temps de main-d'œuvre trop élevé de nos employés municipaux, ce qui nous évite dans de nombreux cas, de faire appel à des entreprises privées.

ESPACE VERT

Dans ce domaine, des changements importants ont été effectués, notamment autour de la place Auguste Génie, vers le Thérain, la vieille bâtisse où était entreposé le matériel du marché, a été démolie et on peut y voir maintenant un arrêt de car entouré de verdure.

Le dépôt des ordures du marché a été placé derrière le transformateur de la régie ; celui-ci est entièrement métallique et complètement fermé, avec un aménagement de quelques arbustes autour. Cela donne un aspect plus agréable pour les Montatairiens et les promeneurs qui traversent une agglomération.

Un monument a été érigé, à la mémoire des Déportés Résistants et Patriotes qui sont tombés pour défendre nos libertés, rue des Déportés.

Ces réalisations montrent clairement qu'avec l'aide de la population laborieuse qui l'élite toujours avec une forte majorité, la Municipalité ouvrière a bien travaillé. Elle continuera dans ce sens.

BAS Irénée,
Maire-Adjoint.

NOS RÉALISATIONS ET LES IMPOTS

Le pouvoir gaulliste ne raisonne qu'en terme de profits et de rentabilité dans tous les domaines, au détriment de tous ceux qui vivent de leur travail.
Les communes, leur gestion démocratique, sont un obstacle important aux visées de ce pouvoir. Leur porter un coup mortel, tel est son objectif de fond.

L'AIDE DE L'ÉTAT EST DE MOINS EN MOINS GRANDE

REALISATIONS	COUT TOTAL	Part de l'Etat	Part de la Ville
Bibliothèque	28.057.400 A.F.	4.075.500 A.F.	23.981.900 A.F.
Réseau protection incendie	5.577.900 A.F.	1.267.900 A.F.	4.310.000 R.F.
Salle des sports Marcel COENE	140.869.000 A.F.	41.949.900 A.F.	98.919.700 A.F.
Aménagement de la Poste	30.000.000 A.F.	0	30.000.000 A.F.
Véhicule 1 ^{er} secours incendie	5.229.000 A.F.	0	5.229.000 A.F.
	209.733.900 A.F.	47.293.300 A.F. ou 22,54 %	162.440.600 A.F. ou 77,45 %

Mais cette pression économique, ce transfert de charges de l'Etat sur les communes, ne suffisent pas encore au pouvoir ; il veut en aggraver le caractère de classe.

C'est le but de la réforme gaulliste de l'impôt local.

Jusqu'à maintenant, deux moyens sont à la disposition des communes pour lever l'impôt local :

— le premier, établi à l'aide de taxes de toutes sortes, fait payer au maximum les masses laborieuses ;

— le second, que nous employons à Montataire, consiste en centimes additionnels, ce qui a pour effet de faire payer les riches au profit des plus déshérités.

QUI PAIE LES IMPOTS A MONTATAIRE ?

En 1966, il est rentré en impôts dans les caisses de la commune :

243.068.550 A.F.		
165.202.286 A.F.	55.029.000 A.F.	22.837.257 A.F.
SOIT : 68 %	SOIT : 23 %	SOIT : 9 %
étaient payés par les Commerçants et industriels. Ces derniers sont les plus frappés	étaient payés par les propriétaires fonciers et immobiliers	étaient payés par les locataires

C'est cette répartition que le pouvoir gaulliste n'accepte pas. Il veut faire payer les travailleurs et épargner les gros industriels.

C'est le caractère réactionnaire du premier que le pouvoir veut aggraver avec sa réforme de l'impôt.

Pour faire face à nos engagements, aux augmentations du coût de la vie, le Conseil Municipal a été contraint d'augmenter les impôts cette année. Nous l'avons fait après mûres réflexions, avec le souci de bien servir les intérêts de la population laborieuse de Montataire, limitant l'augmentation au minimum possible, c'est-à-dire 8,5 %.

1) Les habitants de Montataire continueront à payer moins d'impôts que les habitants des autres communes du District et pourtant chaque foyer continuera à percevoir en services municipaux plus que ce qu'il verse.

2) Cette augmentation nous permettra seulement de boucher le trou créé par la politique anti-sociale du pouvoir. Ceci ne fera que limiter nos réalisations et avec l'augmentation de la population, risque de

nous mener à un recul relatif dans le domaine social.

3) Elle est sans commune mesure avec l'augmentation des impôts qui résulterait de l'application de la réforme réactionnaire voulue par le pouvoir.

« Montataire est une ville riche » disent les hommes du pouvoir, rendant involontairement hommage à la saine gestion des élus communistes depuis plus de 20 ans. Mais c'est pour continuer dans cette voie au service des travailleurs, de toute la population laborieuse de Montataire, que le Conseil Municipal impose les industriels au maximum et lutte d'arrache pied contre les empiètements du pouvoir sur l'économie et les libertés communales.

C'est pour cela que le Conseil Municipal appelle l'ensemble de la population à soutenir son action pour le maintien et l'extension des libertés des communes.

BARRA Jean,
Conseiller Municipal.

Ce qu'il nous reste à faire et les atteintes aux libertés communales

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce bulletin, l'essentiel du programme que nous vous avons présenté il y a 3 ans est réalisé ou en voie de l'être. Il nous reste toutefois quelques points importants à réaliser, qui figuraient au programme ou qui n'y figuraient pas.

- Réfection de la place Auguste Génie.
- Aménagement d'un foyer des Jeunes.
- Aménagement d'une salle de réunions rue Jean Jaurès.
- Pavillons en accession à la propriété.
- Aide et soins à domicile aux personnes âgées.
- Voyage du mois de Juin pour nos anciens.

C'est sur ces points que nous accentuerons notre action avec le souci de réaliser dans les trois dernières années du présent mandat comme nous l'avons fait au cours des trois premières

Mais nous serons obligés de tenir compte des impératifs du V^e plan et surtout du fait de la diminution constante, voir même de la suppression totale de l'aide de l'Etat.

Et nous ne pouvons augmenter démesurément les impôts.

Les difficultés pour gérer une ville comme la nôtre sont grandes et elles risquent de le devenir plus encore si le projet FOUCHET de réforme des institutions communales voit le jour.

De quoi s'agit-il en bref ?

Tout d'abord de refondre les 38.000 communes actuelles de France en quelques 3.500 communautés urbaines ou rurales qui seraient dirigées en fait par le pouvoir.

C'est une nouvelle étape, la plus grave, portée aux libertés communales, après la création des districts et autres syndicats à vocations multiples, l'extension des pouvoirs des préfets, etc...

Le prétexte invoqué par le pouvoir pour imposer cette réforme des institutions communales, c'est qu'à notre époque les municipalités rencontrent de plus en plus de difficultés de gestion.

C'est vrai, mais ces difficultés viennent d'abord du manque d'aide de l'Etat aux communes. Sur la totalité des recettes fiscales seulement 13 % vont aux collectivités locales.

En réalité toutes les « réformes » administratives réalisées à ce jour n'ont abouti qu'à réduire les pouvoirs des assemblées éeues. Souvenez-vous, le District devait nous amener monts et merveilles, il nous apporte en réalité des charges nouvelles.

Le projet actuel de réforme des institutions communales accentuerait encore cette situation.

C'est tellement vrai que la quasi totalité des maires et élus municipaux de France sont opposés à ce projet.

Certes, actuellement avec la vie moderne de nouveaux problèmes sont posés par la vie, y compris dans la gestion municipale ; c'est pourquoi nous ne sommes pas systématiquement contre toute réforme de l'administration locale, mais nous voulons avant tout que celle-ci aille vers une extension de l'autonomie locale, qui reste la base de toute démocratie, et non vers un étouffement.

En définitive, la réforme des institutions communales, c'est un aspect de la politique gaulliste, comme les bas salaires, le chômage et le sous-emploi, la mévente, la vie chère, la T.V.A., le manque de logements... sont d'autres aspects.

Certes, il est indispensable de lutter pied à pied contre chacun de ces aspects, pour empêcher le pouvoir d'accroître encore son oppression, mais ce n'est pas suffisant de limiter la lutte aux effets d'une politique ; il est indispensable de lutter contre la cause elle-même, c'est-à-dire pour la fin du pouvoir gaulliste et son appareil de gouvernement.

TRIN R.,
Maire.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES A. MARC

A. C. M. M.

CHARPENTE MÉTALLIQUE - MENUISERIE MÉTALLIQUE - SERRURERIE
4, Rue Abel-Lancelot - 60 - MONTATAIRE - Tél. : 455-31-12

AMBULANCE
TAXI

G. Cazet

MONTATAIRE — Tél. 455-26-13

FIAT

COMBES

5 et 8, Rue Sainte-Geneviève et Route de Creil
SENLIS (Oise) Tél. 46 et 317

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Installation de bureaux - Machines à écrire, à calculer
Appareils photocopie

QUENEUTTE

20-22, Rue de la République - CREIL - Tél. 455-01-26

LAVUNIC

LAVAGE AU POIDS — REPASSAGE
Draps — Vêtements de travail — Teinturerie

91, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.14-84

MENUISERIE - AGENCEMENT

Daniel Pennetier

INSTALLATIONS DE MAGASINS

VÉHICULES UTILITAIRES

VITRIFICATION DE PARQUET

135, Rue Louis Blanc

MONTATAIRE

Tél: 455-1334

PHOTO - CINÉMA

Depuis 1872

Studio PERROT

Tél. : 455-03-26 — CREIL

s. a. GARAGE DEBUQUOY

Concessionnaire SIMCA

Station Service ESSO

Route de Chantilly — CREIL — Tél. 455-11-50

Legras-Taxi

3, Place Auguste Génie

Tél. 07.45

PAPIERS
PEINTS

- L I N O - C O L O R -

PEINTURES

60 - CREIL — 14, Rue Gambetta — Téléphone : 455-16-85

REVÊTEMENTS
SOLS

Votre Caisse d'Épargne est à votre service

65 bis, rue J. Jaurès à MONTATAIRE

(bureaux ouverts tous les jours de 14 à 17 h.)

Elle vous offre : **SÉCURITÉ - DISPONIBILITÉ - GRATUITÉ des opérations et un intérêt de 3 % net d'impôt sur 1^{er} livret.**

- * Dépôts SANS LIMITATION sur livret supplémentaire.
- * VERSEMENTS : en espèces, chèques, virements, etc.
- * REMBOURSEMENTS : A VUE.

Retraités : vous pouvez obtenir le virement direct de votre pension sur votre livret.

Abonnés E. D. F. - G. D. F. ou régie communale, faites domicilier vos quittances à la CAISSE D'ÉPARGNE.

Pour tous vos problèmes de financement de votre habitation principale, l'ÉPARGNE-LOGEMENT vous apporte la solution la plus avantageuse.

ÉTABLISSEMENTS BRUYERE

Société Anonyme au Capital de 2.000.000 de F.

14, Rue de Prony - PARIS

TERRASSEMENTS

TRAVAUX PUBLICS

BETON ARMÉ

ENTREPRISE
GÉNÉRALE

OUVRAGES D'ART

CONSTRUCTIONS
INDUSTRIELLES

DIRECTIONS RÉGIONALES

MONTEREAU-77 — Tél. : 432-07-41 — B.P. n° 44.

LE HAVRE-76 — Tél. : 48-01-62 — B.P. n° 585

SAINT-LEU-D'ESSERENT-60 — Tél. : 455-03-12 — B.P. n° 8.

BOUCHAIN-59 — Tél. : 325 — B.P. n° 16.